



# Comparaison France/USA : L'usage du livre numérique peut-il être le moteur de la politique documentaire universitaire ?

Mélanie Le Torrec

---

Les billets d'EnssibLab  
23 septembre - 21 octobre 2014

Conservateur des bibliothèques à la Bibliothèque municipale de Grenoble, dont le [nouveau service de prêt de livres numériques Bibook](#) vient d'être inauguré ce mois, Mélanie Le Torrec s'est livrée en 2014 dans son mémoire de fin d'étude à l'Enssib <sup>1</sup> à une interrogation particulièrement stimulante sur les difficultés des bibliothèques universitaires françaises à formaliser une réelle politique documentaire du livre numérique. Un panorama de l'usage des collections de livre numérique dans 25 universités françaises vient étayer l'analyse.

A l'aune des politiques documentaires américaines nourries par une tradition de co-pilotage de services avec leurs usagers, ce travail de mise en perspective explore un nouveau modèle d'organisation des collections numériques construit sur les usages et la gestion dynamique des fonds où prévalent l'accès à la demande et le retour sur investissement. Mélanie le Torrec revient pour EnssibLab sur les idées fortes de son étude.

Critiqué et attendu, médiatisé et méconnu, piraté et verrouillé, incontournable et invisible, le livre numérique soutient toutes les contradictions. Son essor est tangible. En 2014, selon le [Pew internet research project](#), 30% des américains de plus de 18 ans lisent des livres numériques <sup>2</sup>. En France, 10 % des lecteurs ont fait le choix, non exclusif, de ce support <sup>3</sup>. Le chiffre d'affaire de l'e-book progresse, celui du livre imprimé s'effrite sensiblement, perdant entre 1 et 2% de sa valeur entre 2012 et 2013 <sup>4</sup>. La médiatisation du e-book est permanente.

Pour les institutions, l'intégration du livre numérique pose au contraire question. A la simplicité apparente des usages « grand public » s'oppose le déploiement sibyllin de la lecture numérique à l'université.

## Un objet textuel non identifié <sup>5</sup> fondu dans la politique documentaire

### A la fois, livre, article et base de données, le livre numérique repousse toutes les frontières

Même s'il correspond extérieurement à un document fini, clos, le livre numérique n'est qu'une imitation du codex. Son mode de production et de consultation conduit à son découpage en chapitres et à une lecture, que quelques rares études <sup>6</sup> décrivent comme fragmentaire, caractérisée par le survol, le feuilletage, motivée par la recherche d'information ou de citations plus qu'à une lecture in extenso. A l'université, le système économique qui le soutient s'apparente à celui des revues électroniques et relève d'une logique de flux informationnelle, favorable à son morcellement.

Alors que « la majorité des bibliothèques universitaires font un usage massif <sup>7</sup> » de ce support, le livre numérique n'est soutenu par aucune politique documentaire formalisée. Du point de vue des publics, aucune enquête récente n'analyse son usage à l'université.

Parmi les bibliothécaires français, une réticence légitime est palpable à l'égard de ce type de collections.

Intrinsèquement, le livre numérique est le fruit d'une interaction intellectuelle, technique et commerciale entre plusieurs acteurs : l'auteur, l'éditeur, le diffuseur, le développeur de logiciels de lecture, le producteur de supports de lecture numérique (tablettes, liseuses) et le lecteur : « *Le livre numérique, (...), se décompose en plusieurs parties : le support physique sur lequel le lecteur lit le*

texte, le logiciel permettant au texte d'apparaître sur le support, le logiciel captant le texte et le texte lui-même<sup>8</sup>».

A ce quartet technologique s'ajoute une cinquième dimension, liée à la négociation des usages collectifs, la licence.

Avant même d'envisager la constitution d'une politique documentaire, chaque usager doit s'approprier cette complexité juridique, technique et économique.

## L'e-book demeure l'« impensé » des politiques documentaires de bibliothèques universitaires

Les collections de e-books sont déjà présentes dans les établissements mais peinent à se matérialiser. Leur intégration a été motivée par l'opportunité plus que par le besoin, au fil des reliquats budgétaires ou des abonnements couplés aux revues électroniques. Le livre numérique s'est, en quelque sorte, fondu dans la politique documentaire des établissements, sans qu'un traitement raisonné lui soit dédié.

## L'ovni des bibliothèques

Trois facteurs au moins se conjuguent pour expliquer la difficulté pour les professionnels de sortir d'une politique documentaire contrainte où « [le choix est conditionné par l'offre<sup>2</sup>](#) ».

## Qu'est-ce qu'un livre numérique ? Un objet hybride porté par des modèles économiques hétérogènes

Œuvre hybride, le livre numérique brouille les catégories documentaires. Son contenu, fini mais potentiellement actualisable, maintient sa filiation avec le livre papier. Son usage, multi-supports et fonctionnalisé, engage de nouvelles pratiques de lecture et de recherche. Sa médiation implique des outils et des pratiques novatrices.

L'économie du e-book modifie les modalités traditionnelles d'acquisitions. La définition fiscale du livre numérique débouche sur un régime de prix dynamique, caractérisé par une TVA variable selon que l'éditeur définit son catalogue comme un service (TVA à 20%) ou comme un stock de livres homothétiques (TVA à 5.5%). A cette dichotomie, s'ajoute la disparité des modèles économiques des fournisseurs, qui rend la comparaison des offres difficiles.

## Garantir l'accès juridique et technique avant l'acquisition

Composante centrale de la politique documentaire du livre numérique, l'accès doit être étudié en amont. Pour lire un livre numérique, on ne peut se contenter d'en acquérir le contenu, il faut maîtriser les conditions juridiques (licence, droit de reproduction) réglementant son accessibilité, les conditions techniques permettant son accès, elles-mêmes conditionnées par le flux de traitement de ces collections. Si l'achat de notices est systématique aux Etats-Unis, il demeure plus rare en France. Il importe donc d'envisager les ressources nécessaires au catalogage de ces collections invisibles ou une redirection sur la plateforme du fournisseur. Cette dernière solution éloigne le public de ses outils de recherche documentaire habituels

(catalogue, A to Z) et doit être couplée à des formations. Pour les professionnels en charge de ce type de collections, l'accessibilité du e-book est donc toujours relative et multifactorielle.

## Partager de nouvelles pratiques de lecture

Une politique documentaire du livre numérique ne peut faire l'économie d'une prise de conscience des changements culturels à l'œuvre dans une population de lecteurs où croît la part de « digital natives ». Comprendre l'imprégnation technologique du e-book est une étape indispensable pour comprendre les besoins des lecteurs. Il engage les bibliothécaires à faire l'expérience de ce nouvel outil, sur tablette ou en ligne. L'acculturation de l'ensemble des acteurs, personnels et usagers (étudiants et chercheurs) au livre numérique est une étape indispensable à son intégration raisonnée dans les collections des bibliothèques. Elle ouvre la voix d'un dialogue. Cette acculturation, aujourd'hui limitée, nécessite d'impliquer tous les personnels, des postes de renseignement à l'acquisition.

En définitive, le défi à relever pour la profession tient au fait que la gestion du livre numérique décloisonne les pratiques professionnelles et mobilise de nouvelles compétences.

---

## Notes

[1] LE TORREC, Mélanie. 2014. "Livre numérique : L'usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ? Comparaison France États-Unis". Mémoire d'étude DCB sous La Direction de Claire Nguyen.

[2] ZICKUHR Kathryn and RAINIE Lee. Princeton Survey Research Associates International (PSRAI) E-Reading Rises as Device Ownership Jumps [En ligne]

[3] Les "Nouveaux lecteurs" Etat des lieux et évolutions des pratiques de lecture depuis 2011. Mars 2014. Ipsos MediaCT/LivreHebdo.

[4] Ibid.

[5] Ce titre est emprunté à Nolwenn Trehondart. Le livre numérique : un objet textuel non identifié, par Nolwenn Tréhondart. [En Ligne]

[6] L'étude « Usages de l'e-book et pratiques d'écran : des digitaux contents à une mutation culturelle ? » conduite par Françoise Paquienéguy et Sylvie Bosser du Centre d'études des médias, des technologies et de l'international (Cemti) fera l'objet d'une publication en 2014. Les premiers résultats pointent une lecture fragmentée des e-books.

[7] Entretien avec David Soret, responsable de la bibliothèque universitaire Santé au Service Commun de la Documentation de l'université Claude Bernard Lyon 1 – Lyon, le 22 octobre 2013

[8] Cette omniprésence du livre numérique a été rendue visible par l'enquête menée en mars 2009 par Sophie Brezel sur les e-books dans les bibliothèques d'enseignement supérieur. BRULEY Caroline, MERRIEN Delphine. Cellule E-Books de Couperin. Panorama des usages et pratiques des ebooks au sein des établissements. Journée d'étude Couperin. Diversité des

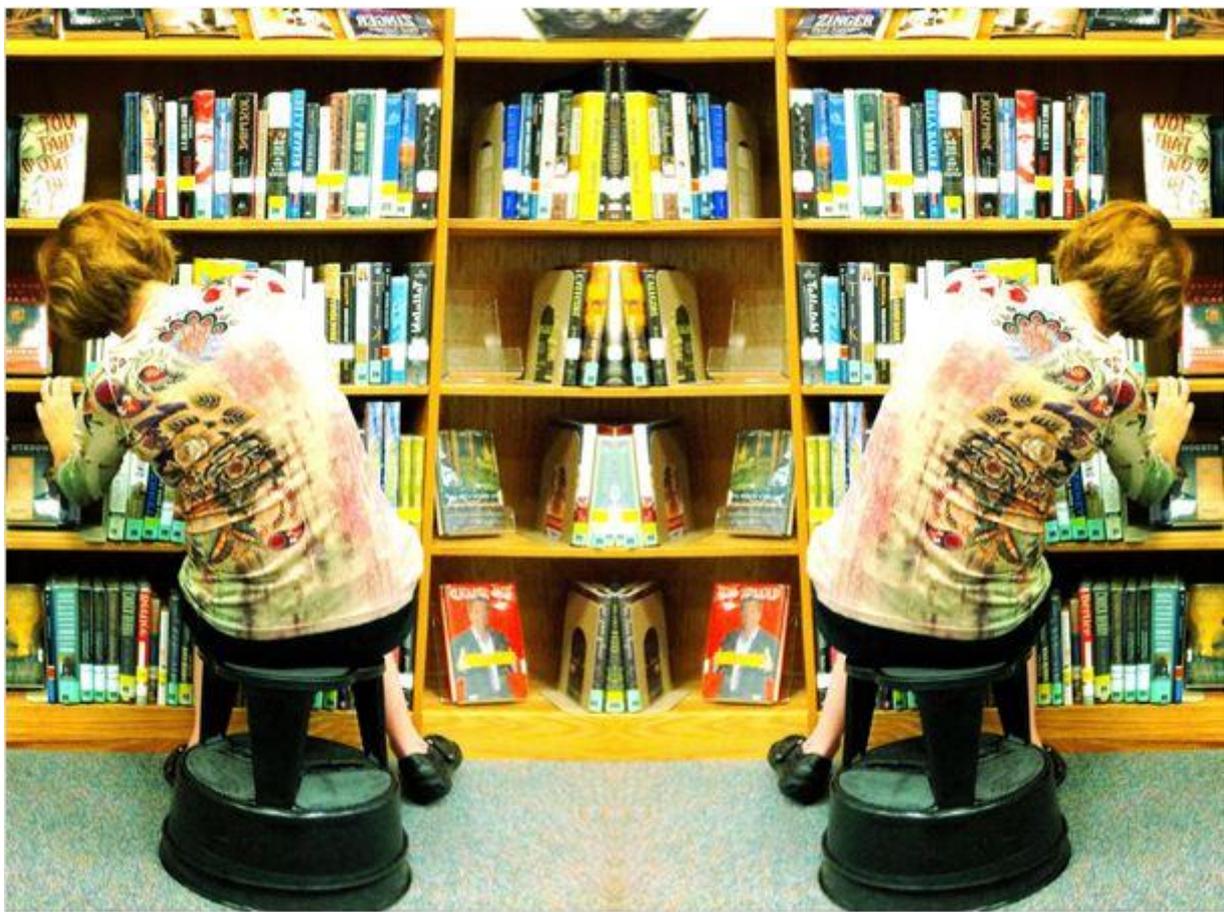
pratiques documentaires numériques dans les champs scientifiques. Enssib, 2 juillet 2009 [En ligne]

[9] BENHAMOU Françoise et GUILLON Olivia. « Modèles économiques d'un marché naissant: le livre numérique ». Culture prospective, no 2, 2010, p. 1 16. Ministère de la culture et de la communication. Département des études, de la prospective et des statistiques, juin 2010. [En ligne]

## Des pratiques professionnelles hybrides

L'apparition du livre numérique relève de deux histoires asynchrones : les éditeurs de contenus de flux (journaux, revues) ont pris le tournant de l'internet et de la mise en ligne rapidement. La filière du livre imprimé au contraire s'est adaptée plus lentement aux changements inévitables provoqué par l'extension du numérique à tous les domaines du savoir. En matière de sélection scientifique, les pratiques professionnelles combinent une logique d'acquisition classique propre aux monographies imprimées et une logique d'abonnement, dans le cas des bouquets, déjà connue et adoptée par les bibliothèques pour les revues électroniques.

## De la continuité des pratiques de l'imprimé...



©Le bibliothécaire et son double - Jason L. Parks - CC BY-NC-ND

Dans le premier cas, les acquéreurs dépouillent titre à titre, s'appuient sur les listes (non exhaustives) tirées des catalogues d'éditeurs et sur la mobilisation d'enseignants-chercheurs référents pour valider les contenus. Sensibilisés au format numérique, ces derniers incluent timidement des livres numériques dans leurs bibliographies. **Le rapport au document s'inscrit donc dans la continuité des pratiques de l'imprimé**, sachant que les fournisseurs veillent à déployer leurs livres numériques sur leurs plateformes de livres imprimés et proposent des

notices communes pour l'achat du numérique ou du papier. Le bibliothécaire reste donc dans sa zone de confort en matière d'acquisition.

## Aux pratiques de gestion des ressources électroniques

Le rapport au livre numérique change complètement, dans le second cas, si la bibliothèque fait le choix de l'abonnement et donne accès à un bouquet de livres numériques. **Ici, les pratiques des gestionnaires de revues électroniques prédominent.** Le bibliothécaire doit alors faire face à une masse de contenus mouvants, mobiliser les pratiques empruntées aux revues électroniques, réévaluer le flux de traitement.

La gestion du livre numérique est fondamentalement transversale et passe par une collaboration plus intense entre tous les services des établissements. L'hybridation, entre monographie et revue, fragmente la représentation du livre numérique et consacre la reconnaissance du contenu sur le support, qui pour le lecteur demeure transparente.

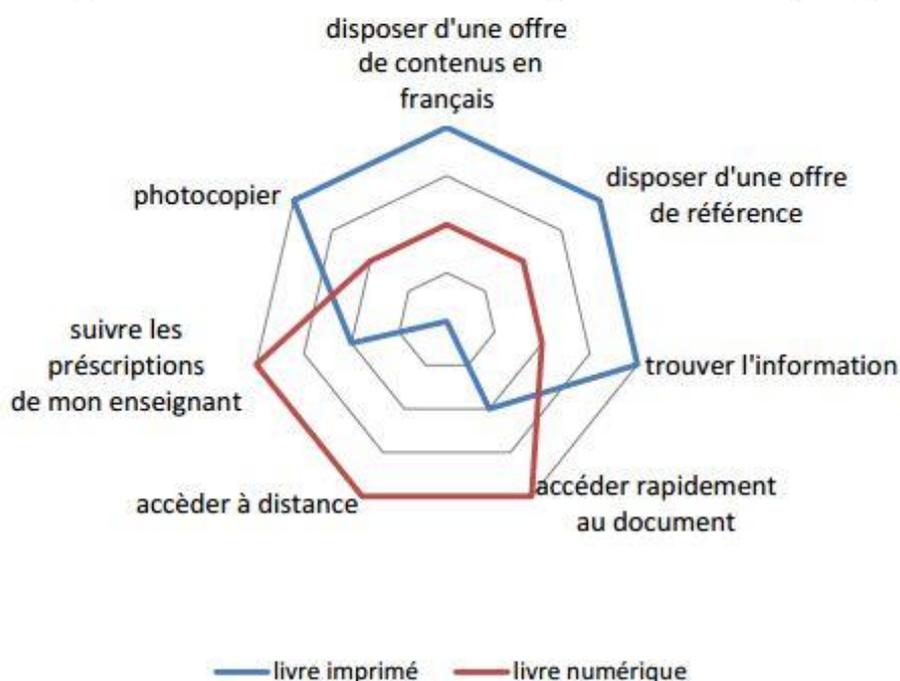
## Panorama non exhaustif des collections de livres numériques en France

40 acteurs, impliqués dans l'édition, la gestion, l'usage ou l'étude du livre numérique à l'université, en France et outre-Atlantique ont été interrogés. Parmi eux, 25 professionnels de bibliothèques de l'enseignement supérieur ont accepté de répondre à un questionnaire sur la gestion et l'usage des collections de livres numériques. Sans être exhaustive, **cette étude dresse un panorama des collections de livres numériques dans 25 universités françaises qui permet d'approcher les difficultés et les attentes des professionnels et des publics, différenciées par niveau, voire par discipline.**

## Des attentes identifiées : étudiants et enseignants-chercheurs en quête du tout numérique

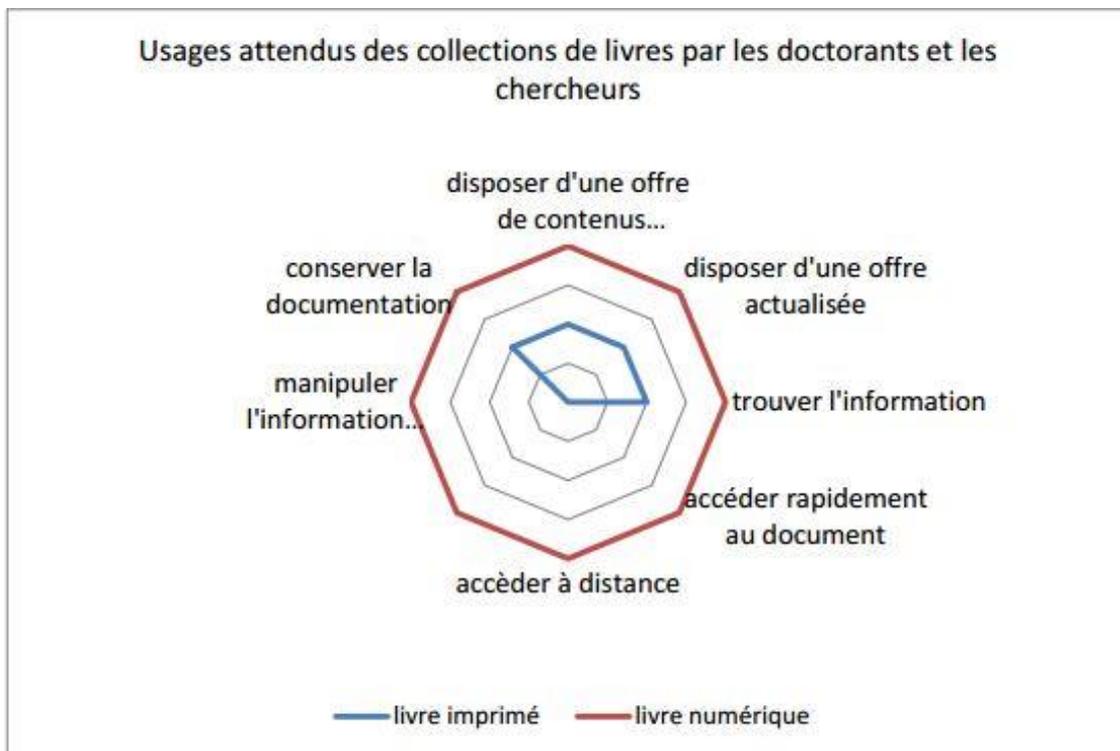
A l'université, quelles que soient les disciplines, les attentes globales des usagers sont identifiées par les acquéreurs. Les graphiques suivants modélisent le rapport au contenu en se plaçant du point de vue de l'étudiant, de l'enseignant-chercheur et du bibliothécaire. Ils visent à comparer et modéliser les bénéfices apportés par le livre numérique et le livre imprimé. L'avantage numérique est accordé au support qui répond le mieux au besoin formulé par les acteurs.

### Usages attendus des collections de livres par les étudiants (L-M1)



Les attentes des étudiants sont restreintes et intéressées. Les usagers en formation (licence-master 1) recherchent des manuels et des ouvrages de référence en français, et si possible rédigé par leur enseignant. Les fonctionnalités du livre numérique ne répondent pas pour l'instant à l'ensemble de leurs besoins, car les catalogues d'éditeurs proposent peu d'ouvrages de référence en français au format électronique. L'utilisation des ressources est donc placée sous le signe de la complémentarité entre l'imprimé et le numérique. Les livres numériques de niveau étude sont souvent perçus comme des collections de réserve, sollicités lorsque les exemplaires imprimés des manuels ou ouvrages de référence sont empruntés. « A Bordeaux 4, les collections de livres numériques de Numilog constituent paradoxalement un "accès secours"<sup>4</sup> ». Plus positivement, les acquéreurs pointent l'existence d'un modèle économique idéal de livre numérique, fondé sur le

téléchargement illimité et l'absence de DRM, qui répondrait complètement, au niveau licence, aux besoins des étudiants.



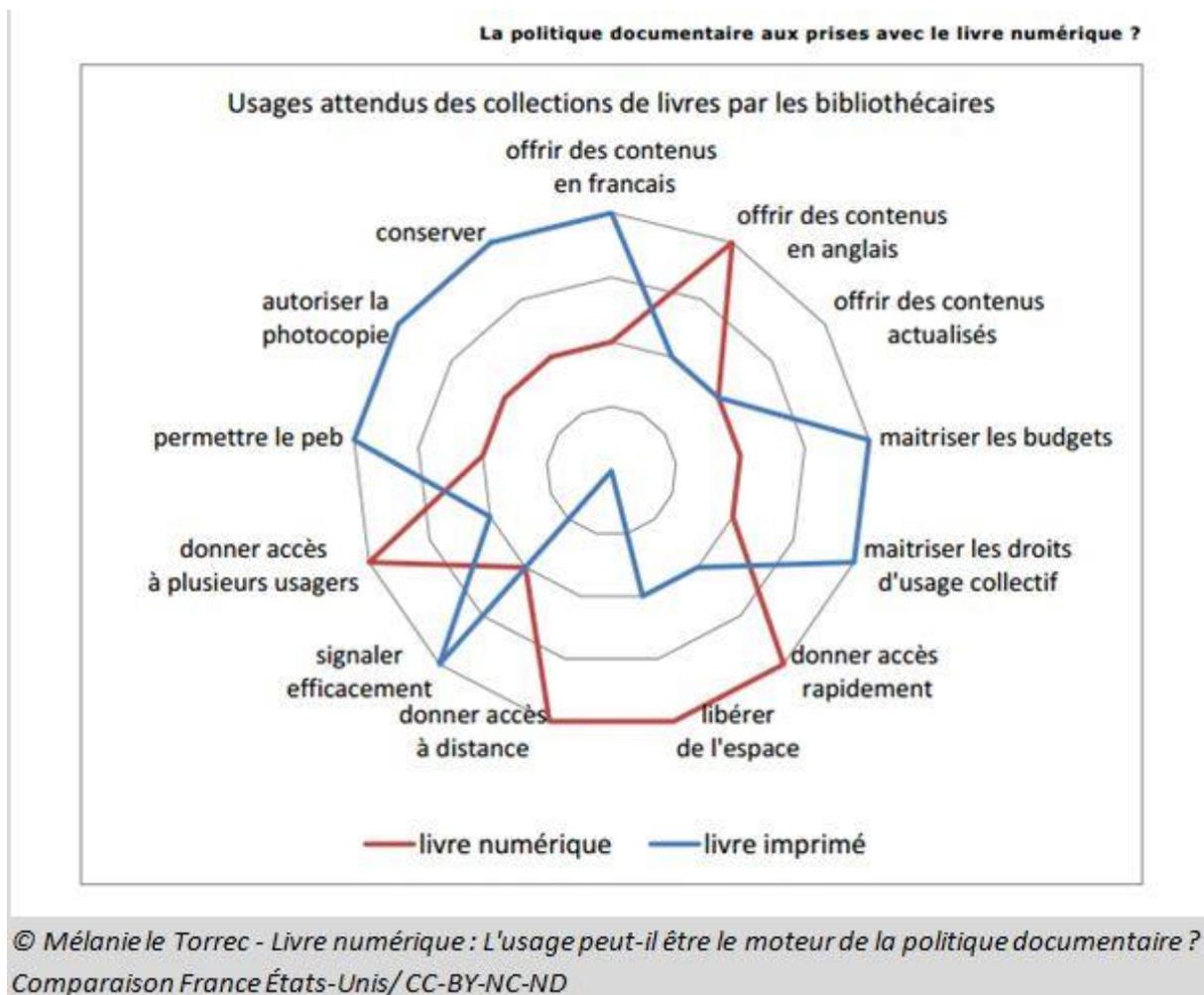
© Mélanie le Torrec - Livre numérique : L'usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ?  
Comparaison France États-Unis - CC-BY-NC-ND

Au niveau recherche, en France comme aux USA, les chercheurs sont en demande d'ouvrages ciblés ou transdisciplinaires<sup>2</sup>, faisant écho à leurs programmes de recherche, majoritairement en anglais. L'actualisation des données prône en faveur du numérique. Dans un contexte de désaffection des espaces, le livre numérique répond à ces besoins et offre l'avantage de la consultation à distance et du partage au sein de la communauté universitaire. Si le fournisseur permet l'annotation et la manipulation les contenus, en conservant les références en ligne, le e-book couvre l'ensemble des besoins.

De nombreux témoignages se font l'écho du tropisme disciplinaire, qui gagnerait à être étudié en profondeur. Le tropisme disciplinaire illustre l'attraction exercée par certaines fonctionnalités de l'e-book, lui donnant l'avantage sur le livre papier. Les outils de recherche et de manipulation des données propres au support numérique (recherche plein texte, multi-affichage, annotations) intéressent les chercheurs opérant des comparaisons intertextuelles (linguistique, langues) ou fouillant les textes à la recherche de terminologies précises. Le recours au livre numérique est aussi avantageux pour les chercheurs qui mobilisent de vastes corpus de références et doivent en citer beaucoup. Ils gagnent un temps précieux en recourant au copier-coller. Enfin, le caractère pléthorique et la diffusion quasi immédiate des publications en anglais au format

numérique intéresseront les universitaires dont le domaine d'étude est principalement anglophone.

## Des bibliothécaires engagés dans la bataille des droits du lecteur



Les attentes des bibliothécaires sont très nombreuses et recourent l'ensemble des besoins exprimés par les lecteurs. Ils s'inscrivent dans la filiation des pratiques documentaires éprouvées au contact de collections imprimées et numériques. L'absence de recouvrement illustre les attentes différenciées des publics, selon leur niveau. Des attentes professionnelles spécifiques (conservation, maîtrise budgétaire, droits d'usages collectifs) complètent ce panorama des fonctionnalités attendues du e-book.

Pour les bibliothécaires, la gestion du livre numérique reste synonyme de restrictions. La publication numérique a en effet fourni aux fournisseurs et éditeurs les outils pour contrôler l'usage et limiter les droits des lecteurs et des bibliothèques. Par le biais des DRM et du contrat de licence, on assiste à la consécration d'une économie du livre fondée sur le flux et non plus sur l'appropriation des documents. Les limites opposées au prêt entre bibliothèques, quasiment interdit par de nombreux fournisseurs, conduisent les personnels à des pratiques ubuesques, comme l'impression de chapitres d'e-books, à envoyer par voie postale aux bibliothèques

demandeuses. Certains fournisseurs proposent comme alternative une consultation à l'acte, en streaming et onéreuse. Consortiums ou collectifs, les bibliothèques universitaires américaines s'accordent pour dénoncer ces pratiques et revendiquer leurs droits. Le [consortium Oberlin](#) qui fédère les bibliothèques universitaires des arts libéraux américaines s'est exprimé récemment sur ce sujet<sup>3</sup>. Le comité en charge de la politique documentaire des [bibliothèques de l'Université de Californie](#) pose, quant à lui, comme cadre de négociation le maintien de ces droits anciens, fondés aux Etats-Unis sur le fair use<sup>4</sup>.

---

## Notes

[1] Entretien téléphonique avec Nicolas Pineau, responsable des ressources électroniques et directeur adjoint du SCD de l'université Bordeaux 4 – Lyon, le 21 août 2013

[2] Entretien avec Emeline Dalsorg, responsable du service et de la documentation électronique à l'université Pierre et Marie Curie – Paris, le 27 août 2013. Entretien avec Margaret Phillips, Electronic Resources Librarian - University of California, Berkeley. Berkeley, le 19 mars 2014.

[3] On Ebooks & Libraries. A Statement by the Oberlin Group of Liberal Arts College Libraries. Mars 2014

[4] [UC Libraries CollectionDevelopment Committee. UC Libraries E-Book Value Statement.](#) February 2014, [en ligne]

Nous achevons cette analyse comparée France/USA, conduite par Mélanie Le Torrec en 2014, par le point d'orgue de son mémoire d'étude : la prise en compte des usages dans la stratégie documentaire du livre numérique à l'université, une piste de réflexion pour promouvoir une gestion dynamique des fonds en intégrant des acquisitions pilotées par l'utilisateur.

En France, l'analyse des usages du numérique, motivée par le « potentiel » des statistiques, n'a pas porté ses fruits. Outre-Atlantique aussi, les professionnels reconnaissent les limites d'une représentation chiffrée des usages. Les statistiques ont miné la médiation qui aurait dû se déployer, plus intensément encore, pour ces collections invisibles. Malgré le développement des statistiques normalisées COUNTER, il demeure difficile d'évaluer l'usage des collections et le profil des utilisateurs. Pour conduire une politique plus adaptée à leurs publics, les bibliothèques universitaires américaines ont fait le pari de placer leur politique documentaire du livre numérique sous l'angle des services, en portant une attention particulière aux usages, au point de donner l'opportunité aux lecteurs de piloter une partie des acquisitions.

## Pour une prise en compte des usages dans la politique documentaire

Aux Etats-Unis, le rôle de l'usage dans le pilotage des politiques documentaires est ancien. Dès les années 70, les bibliothécaires américains se sont appuyés sur les analyses de circulation pour évaluer la pertinence de leurs collections imprimées. Ces études donnent une photographie de la mobilité des collections dans le temps, en mesurant de manière cumulative le pourcentage de documents empruntés par rapport au total des documents accessibles au prêt. « Plus les chiffres s'élèvent vite, plus la collection est active ». Ces travaux décrivent en quelque sorte l'entropie de la collection, son degré de « désordre », en d'autres termes son usage effectif. On peut en déduire deux informations importantes : le nombre de documents inactifs et l'efficacité de la collection proposée. Richard W. Trueswell<sup>1</sup> a conduit de nombreuses études de circulation sur les livres imprimés, donnant naissance à la loi homonyme des 80/20 concernant l'usage des collections : 20% des collections imprimées représentent 80% des ouvrages empruntés en bibliothèques universitaires<sup>2</sup>. Plus la date du dernier emprunt est ancienne, plus la probabilité qu'il ne soit jamais réemprunté est forte. C'est sur la base de ces études que les bibliothécaires américains ont été encouragés à développer leur libreaccès, à désherber et plus récemment, à délocaliser leurs magasins.

## Pour une gestion dynamique et un nouveau modèle d'organisation des collections

Dans la lignée de ces recherches, un nouveau modèle d'organisation des collections voit le jour. Il privilégie une gestion dynamique des fonds, "*just in time*", basée sur un accès à la demande plutôt que sur une demande potentielle "*just in case*", écho américain au « tout, tout de suite » d'Elisabeth Badinter.

Les politiques documentaires américaines aspirent à impulser une nouvelle temporalité dans le flux de traitement des collections numériques, en privilégiant le modèle du "*Just in time*". Les contraintes budgétaires accentuent l'intérêt pour les usages. Les universités ne veulent plus financer des collections qui ne sortent pas, le modèle du "*Just in case*", et veulent mesurer le retour sur investissement de la documentation<sup>3</sup>. Enfin, les bibliothèques américaines doivent répondre à [l'essor effectif de la lecture numérique](#)<sup>4</sup>, tout en faisant face à l'augmentation des

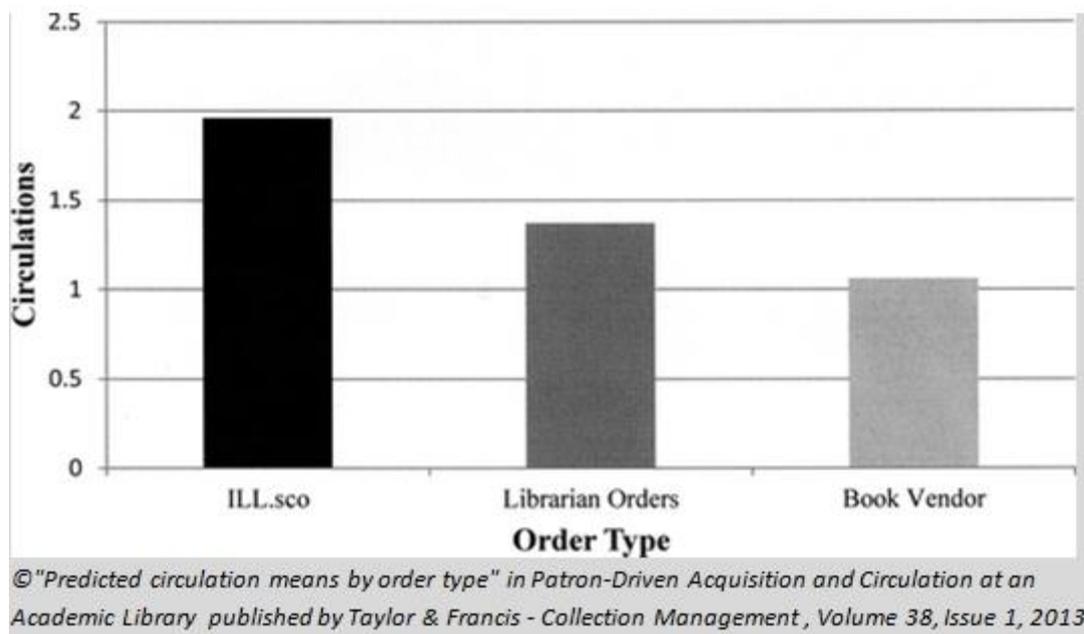
tarifs des collections de livres numériques. Ces questionnements sont familiers des bibliothèques universitaires françaises, qui s'interrogent désormais sur [l'articulation des collections numériques et imprimées](#) dans leurs espaces et le [rôle de l'usage dans leur politique documentaire](#)<sup>5</sup>

## L'usage et la participation des usagers au cœur du modèle américain

Aux Etats-Unis, la tendance générale s'incarne dans les slogans associés aux mutations des stratégies documentaires : après la vague numérique qui consacrait l'essor de l'accès sur la propriété des collections, "*from collection to connexion*", le nouveau crédo des bibliothèques innovantes est de promouvoir la créativité au sein des bibliothèques, en co-construisant leurs services et leurs collections "*from connection to creation*".

La participation des lecteurs s'est renforcée avec l'introduction d'acquisitions pilotées par l'utilisateur, le fameux modèle du PDA<sup>6</sup>, "*patron drive acquisition*", en complément des acquisitions courantes ou planifiées des "*standing orders*" ou des "*approval plans*". Ce type d'acquisition n'est pas nouveau : les suggestions des lecteurs en sont l'exacte réplique. Le PEB demandeur relève de la même logique et fait l'objet d'analyses poussées des bibliothécaires américains.

### Pour une nouvelle approche des collections : le pda



L'introduction du PDA est de prime abord une source d'inquiétude pour les personnels, qui y voit une remise en cause de leur position au sein de l'établissement. Pourtant a contrario des idées reçues, le PDA complète efficacement les sélections des bibliothécaires. [L'étude de David C. Tyler et Christina Falcì](#)<sup>7</sup> de l'université du Nebraska-Lincoln l'a montrée. Ces chercheurs ont examiné le postulat que les ouvrages imprimés sélectionnés par les usagers circulaient plus que les autres. Ils ont comparé l'efficacité et la pertinence de trois méthodes d'acquisitions de livres :

par le recours au prêt entre bibliothèques, par le bibliothécaire au titre à titre et par délégation au fournisseur.

Il en ressort que les ouvrages demandés par le PEB circulent plus que les acquisitions effectuées par les professionnels. Les sélections des vendeurs étant les moins adaptées aux besoins. Mais, en croisant ensuite ce résultat avec le coût moyen des ouvrages, il ressort que pour l'acquisition de documents onéreux, les bibliothécaires font les acquisitions les plus pertinentes et les plus utilisées. **Le besoin exprimé des usagers ne remplace pas l'expertise des professionnels.**

Enfin, le PDA ne permet pas de dépenser le budget alloué aux établissements et de couvrir tous les champs disciplinaires. Pour autant, le recours au PDA peut révéler le caractère lacunaire des collections, en mettant rapidement en évidence l'émergence d'un nouveau champ d'étude ou de recherche, dont l'identification aurait échappée au bibliothécaire.

## Pour une nouvelle approche des publics

Le PDA doit surtout être perçu comme un **outil pour identifier facilement les besoins des publics**, étudiants et chercheurs, et y répondre en temps réel, en complément des méthodes d'acquisitions traditionnelles. Le transfert de ce principe au livre numérique inscrit la bibliothèque dans une nouvelle temporalité en matière d'accroissement des collections, moins prédictible, mais autorisant une politique de la demande dans un domaine, le livre numérique, longtemps structuré par une politique de l'offre.

L'idée novatrice du PDA est de fonder une partie des acquisitions sur l'usage exprimé par les publics, pour garantir un taux de circulation et de consultation maximal. Par définition, 100% des ouvrages sont consultés par le PDA et le retour sur investissement de la bibliothèque est réel. Dans les années 2000, les bibliothèques américaines, publiques et universitaires, ont fait l'expérience de modèles économiques contraignants en matière d'acquisitions de livres numériques, mais elles ont aussi emmagasiné des expériences pour raffiner leur pratique du PDA.

## Le PDA, un projet partagé

Après avoir été testé à l'échelle d'un établissement<sup>8</sup>, des programmes de PDA plus innovants ont vu le jour pour développer des acquisitions d'e-books consortiales<sup>9</sup>. Plusieurs projets ont fait date en matière de PDA consorcial : celui du **consortium des bibliothèques universitaires de l'Ontario**<sup>10</sup> (OCUL) au Canada et celui du **consortium Orbis** Cascade Alliance, aux Etats-Unis. Depuis, de nombreux établissements se sont lancés dans l'aventure du PDA consorcial, parmi lesquelles le **consortium canadien Novanet**<sup>11</sup>, le **consortium des bibliothèques universitaires de Floride**<sup>12</sup>, le **consortium des bibliothèques universitaires de l'Illinois** (CARLI<sup>13</sup>)<sup>14</sup> et bien d'autres encore.

En aval, tous les usagers des bibliothèques du consortium participent à la sélection et quand l'acquisition s'opère, toutes les bibliothèques universitaires partenaires en disposent.

Contrairement aux idées reçues, dans un projet bien conçu, les usagers ne font pas un usage exagéré du PDA.

L'engagement le plus fort est à rechercher en amont, dans la co-conception du programme avec le ou les fournisseurs d'e-books, en recherchant l'intégration la plus forte possible des bibliothèques partenaires et des services supports (informatique, finances, communication).

Il n'existe pas de programme de PDA livré clé en main par le fournisseur. Les expériences réussies d'acquisitions par PDA s'appuient sur une équipe projet, un tableau de bord efficace, par étapes, assorti d'une bonne communication entre les équipes pour fluidifier le déroulement du programme. Cette préparation peut durer entre un et deux ans. L'adhésion des personnels au projet s'impose pour établir une sélection adaptée de titres accessibles au PDA et dédoubler les acquisitions de e-books antérieures. Enfin, il faut permettre la multiplication des points d'accès au PDA (catalogue, plateformes du fournisseur, plateformes de type ENT, en recourant aux résolveurs de liens<sup>15</sup>), des **opérations conduites transversalement et en coopération avec les SI des établissements du consortium**. La préexistence d'une coopération inter-établissements apporte un avantage réel pour mener à leur terme des acquisitions en mode PDA.

Les projets efficaces sont ceux qui ont apporté un bénéfice synergique réel aux établissements, tout en créant une vraie collection consortiale. La définition du périmètre de tels projets doit être posée, sachant que la plupart des programmes sont conduits aux Etats-Unis, à l'échelle d'un Etat.

## Conclusion

Comme nous l'avons vu en France, la nature hybride du livre numérique oblige à s'affranchir des modèles du livre imprimé et des revues électroniques pour penser des stratégies documentaires du livre numérique. Ce type de stratégies combine une politique documentaire du temps long, dédiée aux acquisitions pérennes, conduite à l'échelle nationale, de préférence par le biais de consortium et une politique documentaire prototypée, mobilisant directement les publics des bibliothèques, par le biais d'acquisitions pilotées par l'utilisateur. La combinaison de ces stratégies implique une partition des efforts budgétaires entre des collections durables de livres numériques, sécurisées par la livraison de copies de sauvegarde exposées sur une plateforme mutualisée et des collections potentiellement plus volatiles, mais permettant un fort retour sur investissement pour la bibliothèque, car accessibles selon le modèle du « *Just in time* » pour les usagers.

Le développement de collections d'e-books, qu'il soit assorti ou non de la diminution des collections physiques doit surtout constituer un engagement en faveur des lecteurs par l'anticipation des usages et la construction de rapports plus soutenus avec la communauté fréquentant en ligne ou sur place la bibliothèque. Au vu des budgets à investir pour concevoir une collection de livres numériques, mieux vaut connaître les attentes de nos publics. [Enquêtes qualitatives et ethnographiques<sup>16</sup>](#) sur l'usage des collections trouvent dans cette perspective toute leur utilité pour déterminer les profils actuels et à venir des lecteurs de livres numériques<sup>17</sup>.

---

## Bibliographie

[1] TRUESWELL R. L. «Some behavioral patterns of library users: the 80/20 rule». *Wilson Library Bulletin* 1969 Jan;43(5):458-61

TRUESWELL R. L. «[A quantitative measure of user circulation requirements and its possible effect on stack thinning and multiple copy determination](#)». *American Documentation*, 1965, 16: 20-25.

[2] Cette loi n'est pas sans rappeler la théorie de la longue traîne, formulée par Chris Anderson. ANDERSON Chris. *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*. Op. cit.

[3] THOMAS Lisa Carlucci. *Making sense of change. E-books, access and the academic library* In POLANKA Sue (ed.). *No shelf required. 2 use and management of electronic books*. American Library Association, 2012. ISBN 078-0-8389-1145-7.

[3] HYDOCK Jim, MCSHEA Jo et OHRI Mukta. [Establishing Value and ROI: Investing in STM e-Journals and e-Books](#). Rapport SPRINGER. 2009. [En ligne]

[4] BRENNER Joanna, MADDEN Mary, PURCELL Kristen (et al.). [The rise of e-reading. Pew Research Center's Internet & American Life Project, 2012](#). [En ligne]

[5] MORENVILLE Anne, WESTEEL Isabelle. « [Papier et numérique](#) ». *BBF*, 2013, n° 1, p. 18-23. ISSN 1292-8399 [en ligne]

[6] Plusieurs acronymes PDA (Patron Driven Acquisition), DDA (Demand Driven Acquisition) ou Evidence Based Selection (EBS) décrivent ces programmes.

[7] David C. Tyler, Christina Falci, Joyce C. Melvin, MaryLou Epp, and Anita M. Kreps.(2013). [Patron-driven Acquisition and Circulation at an Academic Library: Interaction Effects and Circulation Performance of Print Books Acquired via Librarians' Orders, Approval Plans, and Patrons' Interlibrary Loan Requests](#). *Collection Management* 38 (1): 3-32. [En ligne]

[8] Le projet de l'université de Dallas (Texas) avait mis en lumière cette méthodologie à l'IFLA 2012. SAFLEY Ellen. Quand les usagers choisissent eux-mêmes les acquisitions d'e-books dans

une bibliothèque universitaire. 75e Congrès mondial de l'IFLA. IFLA, 2009. Traduction par MACQUIN Agnès. Université de Franche-Comté. France [En ligne]

[9] ENTRETIEN VIA SKYPE AVEC THOMAS GUIGNARD, responsable du projet e-book au sein de l'organisme « Ontario Colleges Library Service » – Lyon, le 19 septembre 2013

[10] OCUL Ontario Council of University Libraries

[11] DUGGAN Lou et SWORDS David. « NOVANET, a consortium of Libraries. A New E-book Distribution Model to Balance Library Consortia Needs with Business Models of the Publishing Industry » Alberta Library Conference. 26 Avril 2013.

[12] CARRICO Steven, SHELTON Trey et ZIEGLER Roy. « The FSU Patron Driven Acquisitions Plan : a cutting edge collaboration ». Florida Libraries. Printemps 2013, vol. 56, n°1.

[13] Consortium of Academic and Research Libraries in Illinois (CARLI) [En ligne]

[14] CLARAGE Elizabeth, WILEY Lynn. « Building on success: evolving local and consortium purchase-on-demand programs\_ » Interlending & Document Supply. 2012, vol. 40 n°2, p. 105-110. ISSN 0264-1615. [En ligne]

[15] MORRIS C. et SIBERT L., « Acquiring E-books » In POLANKA S. (ed.). No shelf required : E-books in Libraries., Op. cit. p.105

[16] CARACO, Benjamin, « [Les enquêtes ethnographiques en bibliothèque](#) », BBF, 2013, n° 2, p. 79-85. ISSN 1292-8399 [En ligne]

[17] Voir l'étude publiée en 2014 « Usages de l'e-book et pratiques d'écran : des digitals contents à une mutation culturelle ? » conduite par Françoise Paquiénéguy et Sylvie Bossier du Centre d'études des médias, des technologies et de l'international (Cemti)? [En ligne]. Une des grandes tendances pointe une lecture fragmentée des e-books.